



# CityPro

Professionnels de Formation



## CLASSIFICATION DES PLATEFORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL SELON LA R486 : 3 CATÉGORIES

### CATÉGORIE A

PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale)

**CACES® UNIQUE  
POUR LES ENGIN DE TYPE 1A ET 3A**



### CATÉGORIE B

Toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle)

**CACES® UNIQUE  
POUR LES ENGIN DE TYPE 1B ET 3B**



### CATÉGORIE C

Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B



Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube • 67730 CHATENOIS

Tél: 03 88 82 70 27 • Fax: 03 88 82 74 45 • Mail: [formation@eugeneformation.com](mailto:formation@eugeneformation.com)

SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA Intracommunautaire : FR 30 340 365 246

# CityPro

Professionnels de Formation